



CHEF AUX OPERATIONS
SERVICE DE SECURITE INCENDIE
POSTE CADRE PERMANENT

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la plus importante agglomération de la MRC de Beauharnois-Salaberry sur le plan démographique. Reconnue pour ses plans d'eau exceptionnels, la Ville offre également une programmation culturelle, sportive et événementielle de choix. Elle compte se positionner comme une ville-phare audacieuse, dynamique et prospère en misant sur des services diversifiés et de qualité auprès des citoyens du territoire.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés répartis dans 13 services municipaux. Le service de sécurité incendie est composé d'une quarantaine de pompiers, 4 techniciens à la prévention et d'une dizaine de cadres, le tout réparti dans deux casernes.

La Ville est présentement à la recherche d'une ou d'un chef aux opérations afin d'assurer la gestion d'une des équipes d'intervention. Le ou la chef aux opérations assume une gestion directe de deux capitaines cadres et de dix pompiers.

Description du poste

Sous la responsabilité du chef de division, la ou le chef aux opérations coordonne et supervise l'ensemble des activités de caserne et des employés dans son équipe, selon les orientations de la Ville. Lors d'intervention, le ou la chef aux opérations dirige les opérations jusqu'au transfert de commandement s'il y a lieu.

Plus précisément :

- Élaborer les plans de gestion du travail en caserne, l'inspection et l'entretien du matériel, le nettoyage des casernes, des véhicules ou tout autre équipement;
- Élaborer des plans d'intervention, s'assurer de leur mise en œuvre et de leur mise à jour;
- Diriger et superviser les entraînements requis et procéder aux évaluations des compétences acquises lors de formation;
- Participer au développement et au maintien des compétences des officiers et des pompiers sous sa responsabilité, entre autres, en analysant, élaborant et mettant en œuvre les plans de formation;
- Assurer l'application de la convention collective et des directives, procédures ou politiques du service ou de la Ville;
- Valider et rédiger, lorsque requis, des rapports d'intervention;
- Participer aux réunions, faire état des événements ou développements survenus dans son champ d'activités;
- Formuler des recommandations à son chef et soumettre des projets;
- Collaborer avec les autres chefs aux opérations et le chef à la prévention;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Profil

- Sens du jugement et prise de décision;
- Bonne gestion du stress et de la pression;
- Mobilisation des équipes et courage managérial;
- Gestion efficiente des opérations et des projets;
- Sens de la planification et organisation;
- Bonnes habiletés relationnelles et en communication
- Orientation client, collaboration.



Exigences

- DEP en intervention incendie ou diplôme équivalent;
- Certification Officier II;
- Tout autre certificat académique peut être considéré comme un atout;
- Expérience en gestion d'employés;
- Habiletés informatiques;
- Connaissance des lois en sécurité incendie;
- Permis de conduire classe 4A et 5, valide;
- Le lieu de résidence principale doit être établi sur le territoire de la Ville à la suite de la fin de la période de probation de 12 mois, dû à la nature de l'emploi. S'engager à emménager sur le territoire entre le 13^e et 24^e mois à l'emploi de la Ville.

Conditions

- Salaire pouvant aller jusqu'à 99 459 \$;
- Horaire rotatif jour, nuit, selon l'horaire de l'équipe à laquelle le chef est attiré;
- Programme d'assurances collectives dès l'entrée en poste, fonds de pension à prestation déterminée dès la deuxième année en fonction;
- Toutes autres conditions selon le protocole de l'association des cadres.

Pour postuler

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le titre du poste, au plus tard le **2 mars 2022** par courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Des mesures d'adaptations peuvent être offertes aux personnes handicapées. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.